



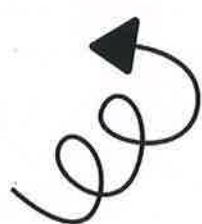
Balcons  
DU  
dauphiné  
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES

# LES RELAIS PETITE ENFANCE



Un lieu ressource pour

les parents  
les assistant(e)s maternel(le)s  
les enfants



UNE INTERROGATION ?  
rpe@balconsdudauphine.fr  
04 28 71 03 65



# POUR LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S ET GARDES A DOMICILE

(ET TOUS CEUX QUI SOUHAITENT SE PROFESSIONALISER)

**Les animatrices des RPE  
vous accompagnent dans le cadre  
d'exercice de votre métier**

- ★ Mise en relation avec les familles et accompagnement dans la relation avec les parents employeurs
- ★ Soutien à l'évolution professionnelle et à la formation continue, informations sur votre statut de salarié et les démarches d'agrément
- ★ Organisation de temps d'échanges individuels ou en groupe sur les pratiques professionnelles
- ★ Temps de rencontres conviviaux (conférences, sorties, soirées thématiques, ateliers...)
- ★ Echanges sur les questions éducatives et les savoir-faire liés au métier
- ★ Mise à disposition de documents sur le monde de la petite enfance et de son évolution

LES RELAIS PETITE-ENFANCE  
SONT ANIMÉS PAR DES  
PROFESSIONNELLES DE LA PETITE  
ENFANCE  
ET DU SECTEUR SOCIAL.

# LES PLACES EN CRÈCHE

## GUIDE PRATIQUE

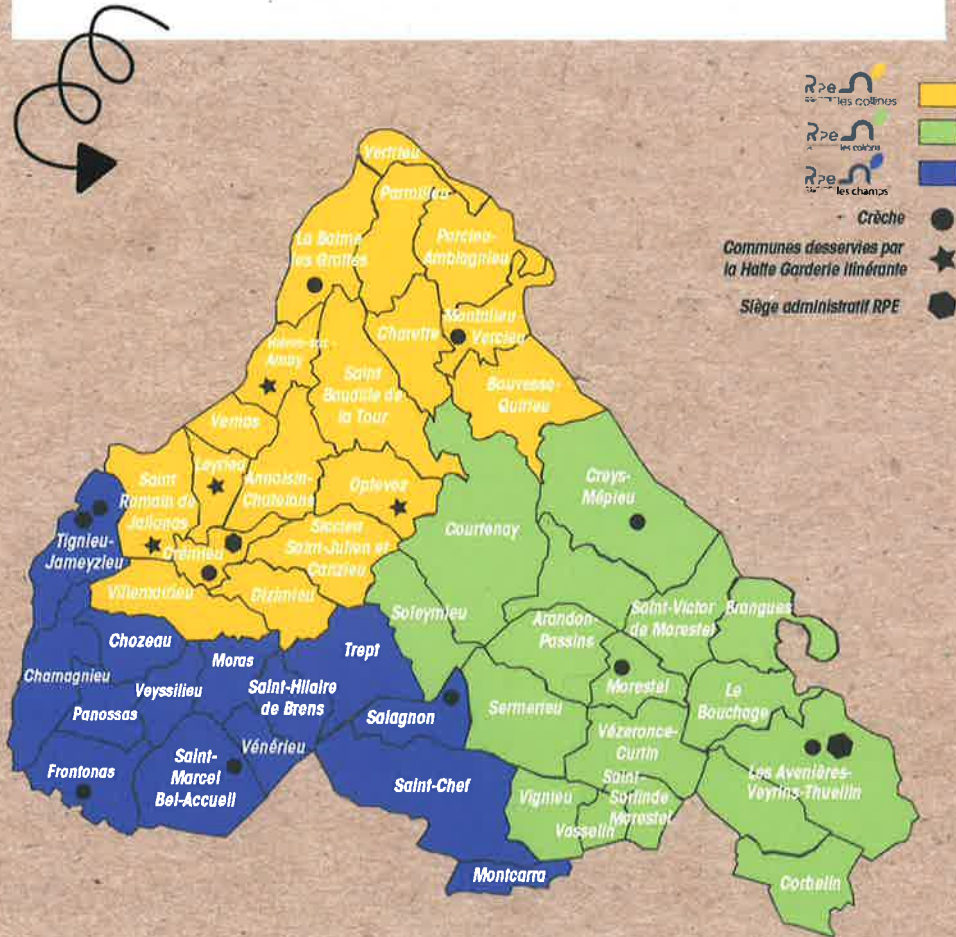


Balcons  
DU  
Cauphiné  
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES



La communauté de communes des Balcons du Dauphiné assure la gestion de 11 structures d'accueil de jeunes enfants.

L'attribution des places d'accueil régulier au sein de toutes ces structures doit faire l'objet d'un **passage en commission crèche**. Ces places sont attribuées lors de ces commissions en fonction des effectifs en présence et des places disponibles.



## Qui peut en bénéficier ?

L'accueil est appelé **régulier** lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents. Il fait l'objet d'une réservation annuelle validée par un contrat qui peut être mensualisé (ou non), sur lequel figurent les jours et horaires d'accueil prévus.

Les demandes d'accueil **occasionnel** (accueil ponctuel et non récurrent) sont validées directement par les directrices des structures et ne passent pas par la commission.

Votre demande de place n'est pas conditionnée à votre lieu d'habitation, vous pouvez par exemple solliciter un accueil dans la structure la plus proche de votre lieu de travail.

Pourquoi une commission crèche ?

- ★ **TRANSPARENCE**
- ★ **ÉQUITÉ**
- ★ **MIXITÉ SOCIALE, D'ACCUEIL ET D'ÂGE FAVORISÉE**



## Qui peut me renseigner ?

Si vous sollicitez un accueil en crèche pour votre enfant, vous devez **contacter le Relais Petite Enfance (RPE) de votre secteur**. Celui-ci est chargé de vous renseigner, de vous guider et de vous fournir le cas échéant le dossier à rendre pour la commission crèche. Les animatrices veillent à vous orienter au mieux vers un accueil qui sera le plus adapté à vos besoins et vous présentent toutes les possibilités d'accueil du territoire (Maison d'Assistants Maternels, assistants maternels, Bébébus, crèches privées..)

## Comment procéder ?

Le dossier complet\* est à envoyer par mail à [commissioncreche@balconsdudauphine.fr](mailto:commissioncreche@balconsdudauphine.fr)

La commission se réunit deux fois par an et statue sur toutes les demandes, puis attribue les places selon des critères établis par la communauté de communes. Vous serez avisé par courrier de la décision de la commission concernant leur demande.

En cas de désistement, la communauté de communes contactera les familles dont la demande a été refusée.



*\*Les dépôts de dossier se font avant le 15 février et avant le 30 septembre*

## La commission d'attribution



Les dossiers sont étudiés et cotés sur la base de trois grands critères : situation familiale, professionnelle et économique.

Les enfants sont répartis en trois groupes d'âge : bébés (moins d'un an), moyens (entre 1 et 2 ans) et grands (plus de 2 ans).

Les demandes sont anonymisées pour le passage en commission. L'attribution des places tient compte de la cotation de chaque dossier et des situations particulières. Elle dépend également du nombre de places disponibles par tranches d'âge dans chaque structure.

Suite à l'attribution des places par la commission, une liste d'attente est établie pour les familles non retenues. Celles-ci peuvent être sollicitées en fonction d'éventuels désistements, et selon l'ordre de la liste.

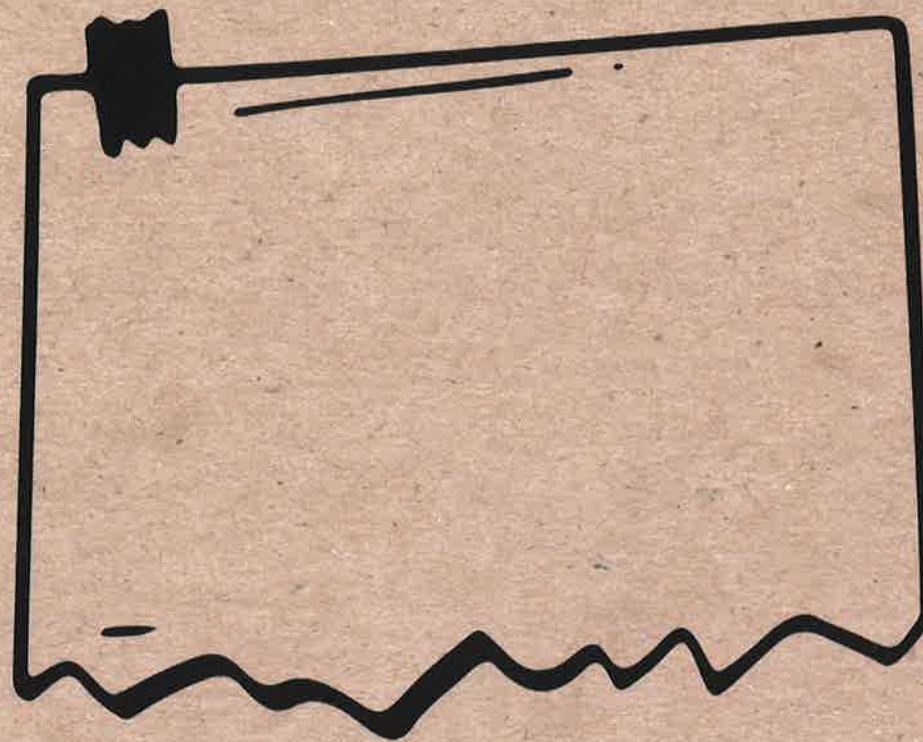
Les dossiers des résidents vivant hors de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné sont examinés en dernier. Si des places restent disponibles, il leur sera proposé une place suivant les mêmes conditions.

Dans le cadre des données à fournir dans le dossier de pré-inscription, les destinataires de l'ensemble de ces données sont les services Enfance et Petite Enfance des Balcons du Dauphiné. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée, vous pourrez bénéficier d'un droit d'accès, de rétractation et d'opposition aux informations vous concernant.



## Notes

- ★ Le nombre de jours d'accueil demandé et l'amplitude horaire n'ont pas d'influence sur le nombre de points attribués pour la commission.
- ★ Les demandes d'accueil inscrites sur le dossier de la commission doivent s'ajuster au mieux aux besoins réels des familles. Celles-ci s'engagent à en respecter les termes si leur dossier est accepté. Dans le cas contraire, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné se réserve le droit de procéder au réexamen de celui-ci.
- ★ Un dossier incomplet ou comportant des incohérences ne sera pas étudié.
- ★ Quel que soit le mode d'accueil, les enfants non à jour de leurs vaccinations ne pourront être accueillis.
- ★ Les structures d'accueil étant intercommunales, vous pouvez émettre plusieurs vœux dans différentes structures.
- ★ Si vous habitez en dehors du territoire de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné, vous pouvez postuler pour un accueil au sein d'une de ces structures. Cependant, la priorité sera donnée aux résidents du territoire.





## Contacts et renseignements

**rpe@balconsdudauphine.fr**

**04 28 71 03 65**

### RPE NORD LES COLLINES

rpe.nordlescollines@balconsdudauphine.fr

### RPE EST LES COLIBRIS

rpe.estlescolibris@balconsdudauphine.fr

### RPE OUEST LES CHAMPS

rpe.ouestleschamps@balconsdudauphine.fr



## Rencontres

### POUR LES PARENTS (ET FUTURS PARENTS)

Vous avez besoin de conseils et vous êtes à la recherche d'un mode d'accueil ?

Collectif

Dossier de demande de place en crèche



Individuel

Présentation du site monenfant.fr et mise en lien avec les assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile disponibles

Accompagnement dans votre rôle de parent employeur (rédaction du contrat de travail, calcul des congés etc...)

## Découverte

### POUR LES ENFANTS DE 0 À 6 ANS

- ★ Se préparer à une expérience de vie collective douce et progressive dans des espaces aménagés et adaptés
- ★ Participer à des ateliers d'éveil (motricité, activités manuelles, chant...)
- ★ Élargir le champ d'expérimentation de l'enfant avec la présence rassurante de son assistant(e) maternel(le)



# Pour plus d'informations

RPE NORD Les Collines  
[rpe.nordlescollines@balconsdudauphine.fr](mailto:rpe.nordlescollines@balconsdudauphine.fr)

RPE EST LES COLIBRIS  
[rpe.estlescolibris@balconsdudauphine.fr](mailto:rpe.estlescolibris@balconsdudauphine.fr)

RPE OUEST LES CHAMPS  
[rpe.ouestleschamps@balconsdudauphine.fr](mailto:rpe.ouestleschamps@balconsdudauphine.fr)

